

nable député qui dirige l'opposition devienne premier ministre!

Un DEPUTE: Il le deviendra.

L'hon. M. CANNON: Si mon honorable ami veut m'interrompre, qu'il le fasse au moins d'une manière intelligente.

L'hon. M. EDWARDS: A qui mon honorable ami s'adresse-t-il?

L'hon. M. CANNON: Je n'ai pas voulu parler de l'honorable député de Frontenac.

M. L'ORATEUR: Je prierais les honorables députés de ne pas interrompre les orateurs.

L'hon. M. CANNON: Je demande s'il est un député de l'Ontario prêt à soutenir le chef de l'opposition dans le cas d'une guerre avec la Turquie, surtout après les explications et les remarques contenues dans son discours de Hamilton. Pour démontrer qu'il n'est pas possible au chef de l'opposition de former un cabinet, je donnerai des citations du discours d'un des députés les plus tories élus en Ontario—je veux parler de l'honorable député de Toronto-Centre.

La nouvelle politique de guerre de M. Meighen combattue par Thomas L. Church.

M. HOCKEN: Il n'est pas député de Toronto-Centre.

L'hon. M. CANNON: Je fais mes excuses à l'honorable député de Toronto-Centre. J'aurais dû dire de Toronto-Nord-Ouest.

L'ancien maire de Toronto réprouve la proposition de son chef de convoquer les électeurs avant d'envoyer des troupes outre-mer.

Voici ce que cet honorable député a dit dans une réunion politique à Toronto:

"Je n'ai pas foi dans la doctrine de M. Meighen", déclarait M. Church "nous sommes une partie et une parcelle de l'Empire britannique et non pas une nation par nous-mêmes. Sur le parquet de la Chambre et au caucus, je combattrai l'attitude de M. Meighen. Nous n'avons pas besoin d'autonomie. C'était là l'opinion de Laurier, qui déclarait qu'il n'envverrait pas de troupes pour la guerre sud-africaine. Quand l'Angleterre est en guerre, nous sommes en guerre. Tout ce que l'autonomie a fait pour le parti libéral c'a été d'amener sa ruine politique. Aurions-nous joui de cette autonomie en 1914, le Canada n'eût pas été représenté dans la grande guerre. Il n'y aurait pas eu 60,000 soldats de Toronto en France. Il est dans ce pays, des gens qui désireraient briser les liens qui nous unissent à l'Angleterre. Ils feraient disparaître l'appel au conseil privé et modifieraient la loi de l'Amérique britannique septentrionale. Avec tous les moyens dont je pourrai disposer, je combattrai toute mesure propre à favoriser l'autonomie Laurier-Borden pour ce qui est de la grande question de la défense de l'empire. Je n'ai pas foi dans la politique que M. Meighen a adoptée à Hamilton.

J'irai plus loin et je dirai aux députés de l'Ontario—comme mon honorable ami s'est permis de s'adresser aux députés de ma province—: Votre chef, était sincère en faisant

[L'hon. M. Cannon.]

sa déclaration à Hamilton ou il ne l'était pas. S'il était sincère combien de nos collègues l'appuieraient-ils en cette Chambre? S'il ne l'était pas, est-ce votre opinion, un seul instant, qu'il puisse devenir premier ministre du Canada? Pour conclure sur ce sujet soulevé par le très honorable chef de l'opposition lui-même, je l'inviterais, pour démontrer qu'il est sincère, à formuler dans une proposition bien définie et dans une mesure législative en la forme ordinaire les vues qu'il a exprimées dans son discours à Hamilton.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable député me permettra-t-il une observation? Avec ses collègues il détient le pouvoir, or comme le ministre de la Marine et des Pêcheries a appuyé cette déclaration, peut-être voudrait-il s'en charger lui-même.

L'hon. M. CANNON: Il est clair que mon très honorable ami n'est plus si catégorique. Venons-en maintenant aux conséquences de l'adoption de cet amendement. Le premier ministre se retirerait comme j'ai cherché à le démontrer, et c'est le chef de l'opposition qui serait appelé à former un ministère. Or pour les raisons et dans les circonstances que j'ai signalées, il ne lui serait pas possible d'organiser son cabinet.

Un DEPUTE: Comment le savez-vous?

L'hon. M. CANNON: Oh! je le sais. C'est extraordinaire comme un tory peut aller loin. Au surplus, serait-il assuré de l'appui de chacun des députés qui l'entourent—quelques-uns d'entre eux, au moins, oublieraient les promesses solennelles qu'ils ont formulées et les ententes qu'ils ont eues avec leurs électeurs—malgré cela il n'arriverait à avoir pour l'appuyer que 116 députés. Et ce n'est pas une majorité.

L'hon. M. MANION: C'est plus près que 11.

L'hon. M. CANNON: Il n'y a aucun doute là-dessus.

L'hon. M. EDWARDS: J'ai suivi l'argumentation de l'honorable député tendant à démontrer que le chef de l'opposition ne saurait espérer avoir l'appui de plusieurs de ses partisans à la suite de divergences d'opinions. Pour être logique, l'honorable député pourrait-il me dire comment son parti peut compter sur l'appui du parti progressiste ou des députés des autres partis, qui n'ont pas été des candidats de M. King?

L'hon. M. CANNON: C'est précisément dans le but de savoir des députés progressistes s'ils veulent ou non donner leur appui au Gouvernement, que le Parlement a été convoqué.